



Institut royal du
Patrimoine artistique



Erfgoed
Challenge
Patrimoine



Challenge Patrimoine : un défi lancé à 11,5 millions de Belges pour enrichir leur patrimoine

L'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA) lance le Challenge Patrimoine, une puissante initiative qui vise à mettre à l'honneur les trésors artistiques et les monuments de notre passé pour leur offrir les meilleurs soins grâce à une large participation publique. L'église de son village natal, le tableau qu'on aime tant admirer, le phare qui guide nos pas, ce café avec son bel intérieur... Le patrimoine est présent partout autour de nous, dans les rues, les musées, jusque dans les endroits les plus insolites. Pour rendre toute sa splendeur au patrimoine et le transmettre aux générations suivantes, l'IRPA invite chacun à voter pour son œuvre préférée jusqu'au 21 novembre. D'ici 2030, année du bicentenaire de la Belgique, nous ferons resplendir chaque année une œuvre patrimoniale dans le cœur des gens. Ainsi, nous enrichirons ensemble notre patrimoine.

Six trésors patrimoniaux exceptionnels

Pour cette première édition, l'IRPA a sélectionné six joyaux du patrimoine issus de périodes et d'endroits en Belgique très divers. Chacun d'eux a une histoire, une apparence, un style et des besoins spécifiques. Ils incarnent la richesse et la diversité de notre patrimoine. Ils méritent tous les meilleurs soins.

À partir du 20 octobre, pendant un mois, chacun pourra voter pour son candidat favori. Une commission composée de passionnés du patrimoine choisira le projet gagnant parmi les trois premiers projets (un par Région) élus par le public.

Une commission composée de passionnés du patrimoine choisira le gagnant parmi les 3 premiers candidats élus par le public. Les experts de l'IRPA feront à nouveau resplendir ce trésor patrimonial en lui offrant les meilleurs soins : un traitement de restauration durable, l'optimisation de l'environnement de conservation, une exposition idéale...



Les nominés pour le Challenge Patrimoine 2021 sont :

- Le sarcophage mérovingien de Chrodoara à Amay (v. 730) : une pure merveille, le seul au monde orné d'une figure humaine et d'une inscription
- L'intérieur de la chapelle funéraire de Pierre Paul Rubens dans l'église Saint-Jacques d'Anvers (XVII^e siècle) : un sublime ensemble baroque de peintures et de sculptures
- Les maisons Art Nouveau de Bruxelles (fin XIX^e-début XX^e siècle) : des œuvres d'art uniques qui ont autrefois placé la jeune Belgique sur la scène internationale
- Les costumes de théâtre de James Ensor du Mu.ZEE d'Ostende (v. 1911-1932) : des costumes chatoyants conçus par Ensor pour son ballet *Gamme d'Amour*
- La gypsothèque de Constantin Meunier (Ixelles, 2^e moitié du XIX^e siècle-début du XX^e siècle) : une collection de sculptures en plâtre fragiles qui illustrent le processus créatif du maître
- Les trésors de la cathédrale de Tournai (VII^e-XX^e siècle) : une collection d'une richesse exceptionnelle d'œuvres d'art et d'objets décoratifs d'Europe occidentale

Hilde De Clercq, directeur général a.i. de l'IRPA : « Le patrimoine, c'est des œuvres d'art, des objets, des monuments magnifiques qui ont une signification particulière pour chaque individu et pour la société. Nous voulons transmettre ces précieux présents du passé dans toute leur splendeur aux générations suivantes. J'ai le cœur brisé quand je vois l'ampleur des besoins et le peu d'attention et de moyens dont nous disposons. Grâce au Challenge Patrimoine, nous voulons changer cela. »

Vote du public

Jusqu'au 21 novembre, chacun pourra voter pour l'un des six trésors patrimoniaux nominés.
<https://www.kikirpa.be/fr/objets-du-patrimoine/voter>



Une commission composée de passionnés du patrimoine choisira le projet gagnant parmi les trois premiers projets (un par Région) élus par le public. Le lauréat sera annoncé le jeudi 2 décembre. De plus, ceux qui auront voté pour le projet gagnant auront peut-être la chance de remporter « **le Ticket Éternel** » : un accès gratuit intergénérationnel au trésor patrimonial lauréat pour une durée de 100 ans, qui peut être transmis de génération en génération. Nous voulons ainsi incarner le caractère éternel symbolique du patrimoine sous la forme d'un prix exceptionnel.



Une commission passionnée par le patrimoine

Le Challenge Patrimoine sera encadré par une commission de Belges issus d'horizons très divers qui partagent tous une véritable passion pour le patrimoine. Ils soutiendront la campagne et sélectionneront ensemble le projet gagnant parmi les trois premiers projets élus par le public. Pour ce faire, ils tiendront compte de l'urgence du traitement, de l'importance du projet pour la communauté, de la participation locale et de la popularité du trésor patrimonial lors de la campagne de vote.

Les membres de la commission sont :

- Le Baron Frans van Daele, ancien haut diplomate et ancien chef de cabinet du roi Philippe et du président du Conseil européen Herman Van Rompuy, membre du conseil d'administration de la KU Leuven et de la Chapelle musicale Reine Elisabeth.
- Michel Moortgat, CEO de la brasserie Duvel Moortgat, président du Fonds du Patrimoine de la Fondation Roi Baudouin et président du centre d'art contemporain le WIELS, à Bruxelles.
- Hadja Lahbib, journaliste et présentatrice du JT de la RTBF, réalisatrice de documentaires et de films, chargée de mission pour « Bruxelles 2030 » (candidature de la Région de Bruxelles-Capitale au titre de capitale européenne de la culture en 2030).
- Hanan Challouki, fondatrice d'Inclusified, auteure du livre *Inclusieve Communicatie*, lauréate de la liste *Forbes 30 under 30 Europe 2018*, professeure invitée à l'Odisee Hogeschool, vice-présidente de la *Belgian Association of Marketing* et administratrice indépendante de *Flanders Investment & Trade*.
- Christophe Deborsu, journaliste politique, présentateur de *C'est pas tous les jours dimanche* (RTL), auteur du best-seller *Dag Vlaanderen!* et chroniqueur pour *Het Belang van Limburg*.
- Jannie Haek, administrateur délégué de la Loterie Nationale.
- Hilde De Clercq, directeur général a.i. de l'IRPA, président de la commission.

Faire resplendir un joyau du patrimoine

Dès que le projet gagnant sera annoncé le 2 décembre prochain, l'équipe interdisciplinaire de l'IRPA se mettra au travail. Les experts détermineront les besoins spécifiques de l'œuvre patrimoniale lauréate et proposeront un plan d'intervention concret au gestionnaire du patrimoine et aux autorités compétentes. Parallèlement, ils mettront sur pied un cercle d'amis pour rassembler la communauté locale autour du projet. Ensuite, ils mettront toute leur expertise au service de l'étude proprement dite, d'un traitement de conservation-restauration durable, de l'optimisation de l'environnement de conservation, d'une exposition idéale... L'ensemble du processus sera photographié et diffusé largement afin de partager avec le public notre passion pour le patrimoine et toutes les finesses de notre métier.

La fin du projet sera célébrée par une grande fête organisée pour la communauté locale et tous les passionnés. Ainsi, les nombreuses nouvelles générations pourront à leur tour profiter de leur trésor patrimonial !



Dix trésors patrimoniaux en dix ans

Jusqu'en 2030, un nouveau projet patrimonial sera lancé chaque année. À partir de la prochaine édition, en 2022, les gestionnaires du patrimoine pourront eux-mêmes proposer aussi des projets. Après une présélection effectuée en concertation avec les administrations compétentes, l'IRPA publiera chaque année une nouvelle liste pour la campagne de vote du public. Cette présélection tiendra compte de l'urgence du traitement de conservation-restauration, de l'importance supralocale du patrimoine, de l'adéquation avec l'expertise et la capacité de l'IRPA, ainsi que des éventuelles opportunités en matière d'innovation et de développement des connaissances. La durée du traitement dépendra toujours de l'œuvre patrimoniale élue et de ses besoins spécifiques.

L'IRPA chérit tout le patrimoine et souhaite aider à préserver un maximum de trésors patrimoniaux. En fonction de la contribution des entreprises et du public, l'IRPA souhaite réaliser plusieurs projets par an. Ainsi, le Challenge Patrimoine vise à instaurer un cadre durable pour une large implication philanthropique dans la sauvegarde du patrimoine.

Une initiative puissante

Le Challenge Patrimoine est une initiative de l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA, Bruxelles). Depuis 1948, cet établissement scientifique fédéral fait figure de pionnier dans le domaine de la préservation du patrimoine.

Son équipe interdisciplinaire de scientifiques, de restaurateurs, d'historiens de l'art, de photographes et de spécialistes en imagerie étudie les trésors de notre patrimoine belge, leur offre un traitement de conservation-restauration durable et les rend accessibles à tous les amateurs d'art.

L'IRPA est surtout connu pour l'excellence de ses restaurations, comme celle du polyptyque de *l'Agneau mystique* des frères Van Eyck, mais il coordonne également l'aide d'urgence apportée au patrimoine et préserve la mémoire visuelle collective grâce à sa base de données en ligne BALaT, qui contient plus d'un million de photos du patrimoine culturel. www.kikirpa.be

Le premier partenaire fondateur du Challenge Patrimoine est la Loterie Nationale, dont nous remercions tous les joueurs. Le financement du traitement de l'œuvre lauréate sera complété par une campagne de collecte de fonds menée auprès des entreprises, des fonds et du grand public. Le patrimoine appartient à tout le monde. L'implication directe de la société dans sa préservation accroît son importance individuelle et collective. C'est essentiel pour donner au patrimoine belge le soin qu'il mérite.



Pourquoi les membres de la commission relèvent-ils le Challenge

Patrimoine ?

Hanan Challouki :

« Pour être franche, le Challenge Patrimoine ne m'a pas séduite tout de suite, car ce défi ne me semblait pas très positif. Or, c'est précisément la raison pour laquelle j'ai décidé d'y adhérer lorsque j'en ai appris davantage sur ce projet. En effet, le patrimoine est souvent considéré comme étant réservé à une élite, alors qu'il appartient à tout le monde. Nos prédécesseurs et nous-mêmes avons tous contribué à le façonner, et il nous façonne en retour. C'est pourquoi je veux m'engager personnellement à sensibiliser le public à l'importance de sauvegarder notre patrimoine d'une manière inclusive. »

Michel Moortgat :

« Lorsque j'étais un tout jeune brasseur, j'écoutais toujours les conseils de mes collègues plus anciens. L'un d'eux m'a dit un jour que celui qui honore le passé prépare l'avenir. C'est vrai. Il faut savoir d'où on vient pour savoir où on va. Préserver le patrimoine, c'est préserver notre héritage commun et assurer ainsi notre avenir à tous. »

Hadja Lahbib :

« Préserver notre patrimoine, c'est prendre soin de nous-mêmes, c'est prendre conscience de ce qui forge notre personnalité, notre appartenance à un quartier, à une ville, à un pays. Par son travail, l'IRPA protège et révèle les trésors de notre patrimoine. Je suis particulièrement enthousiaste de participer à ce projet, qui conjugue l'expertise d'une élite scientifique à la participation citoyenne. »

Christophe Deborsu :

« L'année 2030 est une date charnière dans l'histoire de notre pays: nous fêterons le bicentenaire de la Belgique. Le patrimoine est précisément l'un des piliers de cette longue histoire commune. Le plus émouvant dans tout cela, c'est de voir que ce que les générations précédentes ont réussi à accomplir ensemble dans le passé nous unit encore aujourd'hui. Prendre soin du patrimoine, c'est prendre soin de nous tous. Et moi aussi, je suis heureux d'apporter ma pierre à l'édifice. »

Jannie Haek :

« La Loterie Nationale soutient depuis toujours le patrimoine belge. Ainsi, lorsque l'IRPA nous a présenté le challenge patrimoine, il était évidemment pour nous d'en devenir le partenaire fondateur. En tant qu'institution, la loterie nationale fait partie du patrimoine de tous les Belges et c'est donc tout à fait normal que participons à la conservation du patrimoine de la Belgique. »

Président Hilde de Clercq :

« Chaque jour, nous constatons la force du lien qui nous unit au patrimoine. Cet engagement local, c'est précisément ce que nous soutenons plus que jamais à l'IRPA grâce au Challenge Patrimoine. Prendre soin ensemble du patrimoine, c'est ce qui nous rassemble. »



Thomas Dermine :



Comme Secrétaire d'Etat fédéral en charge de la Politique scientifique et donc de l'IRPA, c'est un plaisir pour moi de faire partie du lancement officiel du Challenge Patrimoine.

Au fil des rencontres avec les différentes équipes de l'IRPA, je me suis rendu compte de l'expertise disponible au sein de l'Institution et de l'importance de ses activités. En effet, étudier et entretenir notre patrimoine, c'est prendre soin du travail réalisé par nos ancêtres, c'est préserver les traces de l'histoire, c'est étudier notre histoire à partir des bâtiments et des objets qui en sont le témoin.

Ces interventions sur des œuvres d'art, des monuments et des objets emblématiques de notre passé, contribuent à façonner notre identité.

Suite aux terribles inondations survenues en juillet dernier, de nombreux éléments de patrimoine ont été endommagés. Un comité de crise a été créé car il était nécessaire et urgent d'assurer la coordination des initiatives prises au niveau du patrimoine. L'IRPA s'est très naturellement positionné comme coordinateur de ce comité de crise, et l'Institut a donné l'impulsion nécessaire pour une mobilisation coordonnée et inclusive des acteurs régionaux.

Le rôle essentiel de l'IRPA a encore été mis en valeur récemment dans le cadre de la restauration de l'Agneau mystique des frères Van Eyck. Les révélations autour du polyptyque sont tout à fait étonnantes. Ces résultats sont le témoignage de l'excellence qu'a pu atteindre l'IRPA, grâce à son équipe interdisciplinaire de restaurateurs, de chimistes, d'historiens de l'art, de photographes et de spécialistes en imagerie.

La campagne qui nous est présentée aujourd'hui permet aux citoyens de contribuer à la restauration du patrimoine, à la fois en optant pour les pièces à restaurer de façon prioritaire et en co-finançant le travail. Au-delà de l'aide financière évidemment bienvenue, il s'agit d'une formidable action de sensibilisation de nos concitoyens à leur patrimoine mais aussi à l'histoire de l'art et aux technologies permettant de conserver, d'entretenir et de restaurer des objets et des bâtiments. Vous comprendrez que je suis tout à fait convaincu par la pertinence et l'intérêt du projet et par le fait que l'IRPA a tous les atouts pour le mener avec succès !

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce projet et je songe à la Direction et au personnel de l'IRPA mais aussi à la Loterie nationale représentée aujourd'hui au plus haut niveau par Jannie Haek, ainsi qu'à celles et ceux qui ont prêté leur image pour la campagne de promotion du Challenge patrimoine.

Je me réjouis de pouvoir suivre ce projet de près.

Thomas Dermine
20 octobre 2021